

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 03692

Numéro SIREN : 842 471 138

Nom ou dénomination : 2SI

Ce dépôt a été enregistré le 26/05/2021 sous le numéro de dépôt B2021/013781

1

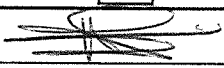
BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du code général des impôts)

cerfa

N°15948*03

Désignation de l'entreprise SAS 2SI					Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise 18 B chemin du Moulin					31840 SEILH		
SIRET 8 4 2 4 7 1 1 3 8 0 0 0 1 1							
Durée de l'exercice en nombre de mois * 12					Durée de l'exercice précédent * 16		
<i>Confirme</i> 					Exercice N clos le 31/12/2020		
ACTIF					Brut 1	Amortissements-Provisions 2	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014		016		
	Immobilitisations corporelles *		028		030		
	Immobilitisations financières * (1)		040	309 400	042	309 400	
	Total I (5)		044	309 400	048	309 400	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070		
		Autres* (3)	072	3 218 875	074	3 218 875	
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	2 579 064	086	2 579 064	
	Charges constatées d'avance *		092		094		
Total II		096	5 797 939	098	5 797 939		
Total général (I + II)					110	6 107 339	
PASSIF					Exercice N NET 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	1 000		
	Ecart de réévaluation			124			
	Réserve légale			126			
	Réserves réglementées *			130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)			132			
	Report à nouveau			134	-25 429		
	Résultat de l'exercice			136	-25 874		
	Provisions réglementées			140			
Total I			142	-50 303			
Provisions pour risques et charges			Total II		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	193 936		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	248		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 5 958 751)			172	5 963 458		
	Produits constatés d'avance			174			
Total III			176	6 157 642			
Total général (I + II + III)					180	6 107 339	
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	158 792
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	9 200
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 2SI

Néant ☐ *

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
31/12/2020

Copyright France ISA (2021) ISACOMPTA

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210		
	Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215	218			
		services *			217				
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222		
	Production immobilisée*						224		
	Subventions d'exploitation reçues						226		
	Autres produits						230	1	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	1	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234		
	Variation de stocks (marchandises)*						236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240		
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)						242	6 026	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243				244	123	
	Rémunérations du personnel*						250	11 164	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	3 759	
	Dotations aux amortissements*						254		
	Dotations aux provisions						256		
	Autres charges {		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262	1	
		cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260	18				
Total des charges d'exploitation (II)						264	21 072		
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	-21 071		
Produits financiers (III)		280	16 736			294	21 539		
Charges financières (V)						290			
Produits exceptionnels (IV)						300			
Charges exceptionnelles (VI) {		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		348			
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348					
Impôt sur les bénéfices* (VII)						306			
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)						310	-25 874		
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312		314	25 874		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316				
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318				
	Provisions non déductibles*				322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)				324				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	)		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997			
Déductions	Entreprises nouvelles (44 sexes)		986	ZFU -TE (44. octies et octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981	JEI (44. sexes A)	989				
	ZRD (44 terdecies)		127	ZRR (44. quindecies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		991	Investissements outre-mer	344				
	ZFANG (44 quaterdecies)		345						
	BUD (44 sexdecies)		992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit				346		350	1 800
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)				643			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)				645			
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)				647					
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)				648					
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)				641					
Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)				990					
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)				649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352		354	27 674		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356				
	Déficits antérieurs reportables : *		18 679				360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col.2		370		372	27 674		

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SAS 2SI						Néant ☐ *			
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières		480	300 200	482	9 200	484		486	309 400		
TOTAL		490	300 200	492	9 200	494		496	309 400		
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570		572		574		576			
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾					579	Régularisations	590	583	594	595	
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A
bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2SI

Néant ☐ *

I

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales agence- ments amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II

DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	18 679
Déficits transférés de plein droit (article 209- II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2) 982 ter
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	18 679
Déficits de l'exercice	860	27 674
Total des déficits restant à reporter	870	46 353

III

DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV

DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madein (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		381
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380
N° du centre de gestion agréé				388
Montant de la TVA collectée				374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° :

36/42

exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

5

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

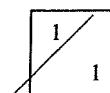
DGFIP N° 2033-E-SD 2021

Désignation de l'entreprise : SAS 2SI		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2020		et clos le : 31/12/2020	
		Durée en nombre de mois 12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	1
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		(Total 1 + Total 2 - Total 3)	137
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.			
* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salariés".			

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2021



Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au CG)

(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

SIREN 842471138

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 2SI

ADRESSE (voie) 18 B chemin du Moulin

CODE POSTAL 31840 VILLE SEILH

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	5
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	95

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR Nom patronymique FERNANDEZ Prénom(s) Stéphane
 Nom marital FERNANDEZ % de détention 95.0000 Nb de parts ou actions 95.00
 Naissance : Date 08/10/1977 N° Département 31 Commune TOULOUSE Pays France
 Adresse : N° 18 Bis Voie Chemin du Moulin
 Code Postal 31840 Commune SEILH Pays France

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFIP N° 2033-G-SD 2021

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au CGI)

(1)

☐ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

SIREN

8 4 2 4 7 1 1 3 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 2SI

ADRESSE (voie) 18 B chemin du Moulin

CODE POSTAL 31840

VILLE SEILH

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

5

Forme juridique SAS Dénomination ADO

N° SIREN (si société établie en France) 399144229

% de détention 100.00

Adresse : N° 18 Voie rue de Ribosi

Code Postal 31490

Commune LEGUEVIN

Pays France

Forme juridique SCI Dénomination CLOE II

N° SIREN (si société établie en France) 842536534

% de détention 20.00

Adresse : N° 18 Voie Bis chemin du Moulin

Code Postal 31840

Commune SEILH

Pays France

Forme juridique SAS Dénomination SFR CONSTRUCTION

N° SIREN (si société établie en France) 890705593

% de détention 50.00

Adresse : N° 18 Voie rue de Ribosi

Code Postal 31490

Commune LEGUEVIN

Pays France

Forme juridique SAS Dénomination SFR IMMOBILIER

N° SIREN (si société établie en France) 891234697

% de détention 50.00

Adresse : N° 18 Voie rue de Ribosi

Code Postal 31490

Commune LEGUEVIN

Pays France

Forme juridique SCI Dénomination SCI DU MOULIN

N° SIREN (si société établie en France) 891095309

% de détention 10.00

Adresse : N° 18 Voie rue de Ribosi

Code Postal 31490

Commune LEGUEVIN

Pays France

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de ce

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NUT-SD.

2SI
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 18 bis Chemin du moulin, 31840 SEILH
RCS TOULOUSE 842.471.138

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 21 MAI 2021**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à -25 874 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-25 874 euros
Report à nouveau antérieur :	-25 429 euros
En totalité au compte "report à nouveau"	-25 874 euros
S'élevant ainsi à -51 303 euros	

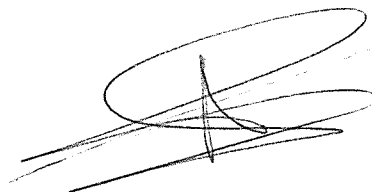
L'Assemblée Générale constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société demeurent inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 21 mai 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Stéphane FERNANDEZ



2SI
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 18 bis Chemin du moulin, 31840 SEILH
RCS TOULOUSE 842.471.138

**RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 21 MAI 2021**

Exercice clos le 31 décembre 2020

Madame, Monsieur,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2020 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Nous vous rappelons qu'il s'agit du deuxième exercice social de la société.

La société demeurant en phase de structuration, l'activité a été conforme à son objet social de société holding passive, de telle sorte qu'aucune prestation n'a été assurée auprès des filiales ce qui explique l'absence de produits et donc un résultat déficitaire au regard des charges inhérentes à son fonctionnement.

La société maintient sa participation au sein de sa filiale la société AUTOMOBILE DISTRIBUTION OCCITANE. Celle-ci a été confrontée à la crise sanitaire du COVID-19 qui a contraint la fermeture de la société ADO pendant la période de confinement du mois de mars au mois de juin.

Cette période a quelque peu impacté l'activité de la société, sans avoir pour autant compromis son devenir.

Par ailleurs, la société a conforté au cours de l'exercice ses participations par l'entrée au capital social des sociétés SFR CONSTRUCTION et de la SCI SFR IMMOBILIER et de la SCI DU MOULIN.



Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2020, date de la clôture de l'exercice, il est à noter que les mesures sanitaires liées à la COVID-19 ont persisté par la mise en place d'un couvre-feu et de mesures de confinement.

Il s'agit d'une situation inédite sur laquelle la société n'est pas en mesure de mesurer les conséquences.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

La société va s'efforcer de mettre en place une activité de prestation et d'animation auprès de ses filiales tout en continuant la prise de participation dans de nouvelles structures afin de conforter son positionnement.

Par ailleurs, la société va continuer à apporter tout le soutien nécessaire à ses filiales afin de limiter au maximum les conséquences liées à la crise sanitaire.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Nous complétons ces informations par les éléments suivants :

Prises de participation ou prises de contrôle

Nous vous signalons que notre Société a pris, au cours de l'exercice écoulé :

- Une participation de 50% du capital de la société SFR CONSTRUCTION par voie de souscription au capital social.
- Une participation de 50% du capital social de la société SFR IMMOBILIER par voie de souscription au capital social.
- Une participation de 10% du capital social de la société SCI DU MOULIN par voie de souscription au capital social.



RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 1 euros contre un résultat nul pour l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 6 026 euros contre 16 309 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -63,05%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 123 euros contre 350 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -64,85%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 11 164 euros contre un résultat nul lors de l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Le montant des charges sociales s'élève à 3 759 euros contre un résultat nul pour l'exercice précédent, soit une variation non significative.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 1 personne contre 0 personne à la clôture de l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Le montant des autres charges s'élève à 1 euros contre un résultat nul pour l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 21 072 euros contre 16 659 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 26,49%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -21 071 euros contre -16 659 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -26,48%.

Compte tenu d'un résultat financier de -4 803 euros (-8 770 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à -25 874 euros contre -25 429 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -1,74%.

Le résultat de l'exercice se solde par une perte de -25 874 euros contre une perte de -25 429 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -1,74%.

Au 31 décembre 2020, le total du bilan de la Société s'élevait à 6 107 339 euros contre 2 857 721 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 113,71%.



Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de -25 874 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2020 de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -25 874 euros

Report à nouveau antérieur : -25 426 euros

En totalité au compte "report à nouveau" -25 874 euros
S'élevant ainsi à -51 303 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de -50 303 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social

Compte tenu du résultat de l'exercice, les capitaux propres demeurent inférieurs à la moitié du capital social.

Nous vous rappelons qu'aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 8 septembre 2020, la collectivité des associés a décidé la poursuite de l'activité.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Au cours de l'exercice écoulé, il a été conclu les conventions réglementées ci-après relatées dans le rapport spécial.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

Fait à SEILH
Le 2 mai 2021
Le Président
Stéphane FERNANDEZ

